



Toute l'année

// Pour qui ?

- ☐ Jeunes pris en charge ou ayant été pris en charge depuis moins de 2 ans dans une structure du Prado
- ☐ Être âgé de 16 à 22 ans révolus

// Quoi ?

Un financement individuel pour un projet participant à l'insertion socio-professionnelle : formation, logement, mobilité... accordé par la Fondation du Prado

Commission de sélection chaque 15 du mois.

Règlement

- La dotation maximale attribuée à un jeune sera de 3000€ par projet dans la limite d'un financement à hauteur maximum de 60% du budget global du projet.
- Si le budget global n'excède pas 1000€, Coup de Pouce pourra prendre en charge l'intégralité du projet.
- Dossier de demande à remplir et à renvoyer avant le 13 de chaque mois.

// Pièces à joindre obligatoirement au dossier

- Copie de la pièce d'identité du jeune
- CV du jeune demandeur
- Pour les candidats mineurs, autorisation du représentant légal à participer au dispositif.
- Justificatifs financiers du projet

Pour télécharger le dossier, rendez-vous sur <https://hello.le-prado.fr/travail-collaboratif/view/90-fonds-take-care-fondation-du-prado>

Attention, les dossier incomplets ne pourront être étudiés par la Commission

Pour candidater : envoyer votre dossier à Camille Rcaud : cracaud@le-prado.fr

Pour tout complément : cracaud@le-prado.fr